

## **Un concours dans les lycées : Le prix des revues de presse Lycée Dumont D'Urville, Caen (académie de Caen)**

*Bilan établi par Martine Pochat, professeur documentaliste, lycée Dumont D'Urville, Caen*

Au CDI du lycée Dumont D'Urville de Caen, des activités médias sont proposées régulièrement. Elles permettent aux élèves de découvrir la presse présente au centre de ressources. Ainsi en début d'année, toutes les classes de seconde (15 classes, enseignement général et professionnel confondus) sont reçues par les documentalistes. Il s'agit dans un premier temps de leur présenter le lieu, son organisation, ses règles ; de prendre connaissance des abonnements disponibles ; de mettre en évidence l'intérêt du fonds documentaire archivé et l'avantage de pouvoir être informé sur l'actualité grâce à la diversité des médias offerts au CDI. L'autre temps fort consacré à la presse est bien sûr la Semaine de la presse.

En parallèle, une activité a vu le jour il y a deux ans à titre expérimental et a été reprise ces deux dernières années à plus grande échelle. Il s'agit du « Prix des revues de presse ». Inscrit dans le projet d'établissement, ce concours regroupe actuellement une dizaine de lycées de Caen. À l'initiative d'étudiants d'une école de commerce et du Clemi académique, il repose sur la découverte et le décryptage de la presse quotidienne par les élèves de tout niveau de lycée général, professionnel ou technique, avec la collaboration de la SAD, société de distribution de presse sur la région.

---

### **I - Situation de l'établissement**

#### **II - Les caractéristiques du CDI**

- a) Une situation originale
- b) Capacité d'accueil
- c) Utilisations du CDI
- d) Fonds du CDI et presse

#### **III - Activités médias proposées au sein du CDI**

- a) Activités régulières proposées tous les ans
  - b) Activités nouvellement inscrites sur le projet d'établissement
- Zoom : Un concours dans les lycées, Le prix des revues de presse
- 

### **I - Situation de l'établissement**

Le lycée polyvalent, général, technique et professionnel industriel Dumont D'Urville est situé au nord de la ville de Caen (110 000 habitants), en limite de la commune d'Hérouville Saint-Clair, cité dortoir type ville nouvelle des années 1960, comptant environ 50 000 habitants.

Le lycée est situé à proximité immédiate d'un lycée technique du bâtiment, le lycée Laplace, avec lequel il partage l'internat et la demi-pension, ainsi que les espaces

sportifs et l'infirmerie. Ces deux établissements forment un complexe rassemblant plus de 2700 élèves. Le lycée Dumont D'Urville a été créé en 1990, résultat d'une scission en deux établissements du lycée Laplace, devenu trop important. Son histoire explique la situation originale du CDI, qui se trouve au 4<sup>e</sup> étage d'un des bâtiments qui a été réhaussé lors de la remise en état permettant un fonctionnement autonome de chaque établissement.

Sur l'agglomération caennaise, on compte sept lycées publics polyvalents et deux LEP publics. Le lycée Dumont D'Urville se situe parmi les plus gros établissements avec 1500 élèves.

L'encadrement est assuré par une équipe de 150 enseignants, dont un bon tiers pour le technique ; il faut ajouter une cinquantaine d'adultes, personnel administratif, de surveillance, d'entretien...

Les formations assurées au lycée Dumont D'Urville sont les suivantes :

- baccalauréat général, environ 900 élèves : littéraire (avec option arts plastiques), économique et scientifique (avec une classe européenne et une spécialisation sciences de l'ingénieur) ;
- baccalauréat technique industriel, environ 350 élèves : génie mécanique et électrotechnique ;
- baccalauréat professionnel, environ 100 élèves : microtechnique ;
- post-bac, environ 150 élèves : BTS CPI et productique, classes préparatoires sciences de l'ingénieur.

## **II - Les caractéristiques du CDI**

### **a) Une situation originale**

La situation géographique du CDI du lycée est due à la restructuration des bâtiments au moment de sa création. Il se trouve au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment d'enseignement général, desservi par deux escaliers à chaque bout du bâtiment et d'un ascenseur seulement jusqu'au 3<sup>e</sup> étage... En fait, cet étage est constitué pour la moitié du CDI (350 m<sup>2</sup>), et pour l'autre moitié d'une salle de devoirs d'une capacité de 80 places et d'une annexe de même capacité, autrefois salle de permanence, aujourd'hui salle d'accueil pour les groupes classes qui viennent effectuer des recherches au CDI.

Les horaires du CDI sont les suivants : 8h à 18h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi ; 8h à 13h le mercredi. Soit 45 heures d'ouverture hebdomadaire. Il n'est jamais ouvert sans la présence minimum d'un des deux documentalistes titulaires.

### **b) Capacité d'accueil**

Le CDI a une capacité d'accueil de 65 places assises, dont une douzaine de fauteuils dans le coin presse.

Actuellement, six postes informatiques sont à la disposition des élèves, plus un poste pour les documentalistes. Le lycée fonctionnant en réseau, les élèves peuvent consulter un intranet (vie de l'établissement, informations et devoirs par groupe classe, dossier personnel), Internet en continu (ADSL), un serveur de CDROM (archives du *Monde*, de *Libération*, du *Monde Diplomatique*, de *Pour la science*), un logiciel de traitement de sondage (*Ethnos*) et bien sûr BCDI3. Deux imprimantes sont accessibles, une laser noir et blanc et une jet d'encre couleur. Un scanner peut aussi être utilisé sur le poste des documentalistes.

Dans l'espace Orientation qui se situe dans le CDI, en plus de la documentation consultable et empruntable, les élèves peuvent utiliser des logiciels spécifiques sur un poste informatique hors réseau.

Une photocopieuse est à leur disposition, gratuite, pour tous les documents du CDI, un système de code d'accès géré par les documentalistes permet d'éviter les abus.

Le lycée étant câblé, il est possible de visionner (ou d'enregistrer) des émissions sur des chaînes comme *Planète* ou *Histoire*. Les élèves, en très petit nombre (3 ou 4 maximum), ont accès à ce matériel pour effectuer des montages.

La construction d'un nouveau CDI est en cours et devrait être terminée au printemps 2007. Il bénéficierait d'une situation plus centrée, au milieu des différents bâtiments du lycée, plus près du pôle technique, et surtout au rez-de-chaussée, à proximité de la salle des professeurs et de l'administration, de la salle de permanence et de la vie scolaire.

Deux documentalistes gèrent le CDI. Depuis 5 ans, un(e) stagiaire (PLP2) effectue 12 heures de présence hebdomadaire.

### **c) Utilisations du CDI**

Le public du CDI est très varié.

- Il y a d'une part les classes accompagnées de leur professeur (normalement en demi-groupes) qui viennent effectuer un travail de recherche dans le cadre des modules en Seconde (français et histoire-géographie), de l'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) sur les 3 niveaux de la Seconde à la Terminale (aussi bien enseignement général que technologique), et des TPE (travaux personnels encadrés) en Première et Terminale générales (dernière année pour les terminales). Parfois, les élèves de l'enseignement professionnel viennent aussi soit en ECJS ou en PPCP (projet pluridisciplinaire à caractère professionnel). Les professeurs de SVT viennent assez souvent avec leurs élèves ou les envoient pour effectuer des recherches sur des thèmes comme l'alimentation, la contraception, le sida....

- D'autre part, des élèves viennent seuls, soit pour effectuer leur travail personnel à l'aide de documents (ne serait-ce qu'un dictionnaire), soit pour consulter les supports informatiques (BCDI, Intranet, Internet, courrier électronique...). Ce sont surtout des élèves de Terminale, mais aussi d'autres niveaux, exceptés ceux de la filière technique qui sont les moins « clients » du CDI. D'autres viennent lire la presse, consulter la documentation relative à l'orientation, ou simplement se poser un moment en lisant une BD.

Il y a une règle essentielle à respecter au CDI : le respect des autres. Il n'existe pas de filtrage à l'entrée, ni d'inscription sur un cahier, ni de temps minimum de présence... Les élèves ont un accès libre à la seule condition d'avoir un comportement correct et silencieux.

### **d) Fonds du CDI et presse**

Le fonds du CDI est composé de plus de 15 000 ouvrages, documentaires, dictionnaires, encyclopédies, romans, BD. Le budget total affecté à la documentation en 2005 était de 11 500 euros. Un tiers de cette somme est consacré aux abonnements, dont 90% sont dépouillés sur BCDI (par le CRDP de Poitiers).

La politique d'achat suivie est classique ; elle est le fruit de concertation avec les enseignants et les lycéens. Pour ce qui est des documentaires, les achats correspondent souvent à des besoins, dans le cadre des TPE et de l'ECJS. Parfois,

un fonds sur un sujet précis est enrichi à l'occasion d'une action particulière (exposition, concours, activité centrée sur un thème....).

Les abonnements presse sont de 3 ordres :

- Les « basiques » que l'on retrouve dans tous les lycées, les titres demandés par les enseignants pour étoffer les supports propres à leur discipline (presse étrangère, économique, artistique...), et les titres demandés par les lycéens (presse pour jeunes, de loisirs ou sportive).

- La presse d'information générale, avec trois quotidiens : *Le Monde*, *Libération* et *Ouest-France*. Ce dernier est incontestablement le plus lu par les élèves (infos générales courtes, infos régionales et locales les concernant plus directement, infos sportives...). *Le Monde* est archivé durant deux ans, dépouillé sur BCDI, jusqu'à la sortie du CDROM qui est acheté et installé sur le serveur en réseau. *Libération* n'est pas archivé, mais dépouillé par les documentalistes (articles classés dans des dossiers documentaires informatisés), puis acheté également sur CDROM dès la parution. *Ouest-France* est conservé un mois, puis dépouillé pour l'archivage d'articles.

Cinq hebdomadaires d'information générale font partie des abonnements : *Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Marianne*, *Courrier International* et *Les Clés de l'Actualité*. Seuls les deux derniers sont archivés, les trois autres dépouillés.

- Parmi les autres abonnements, on trouve des revues économiques dont *L'Expansion*, *Capital*, *Alternatives Économiques*, *Terra Économica*, *60 millions de consommateurs...*, les revues scientifiques dont *Science et Vie*, *Science et Vie Junior*, *Sciences et Avenir*, *Pour la Science*, *La Recherche*, *l'Ordinateur Individuel...*, les revues d'histoire-géographie dont *Géo*, *L'Histoire*, *National Geographic...*, les revues de loisirs dont *Première*, *Les Inrockuptibles*, *Rock and Folk*, *Phosphore*, le quotidien *L'Équipe* (abonnement récent à la demande pressante des élèves...), les revues plutôt lues par les adultes dont *Le Monde Diplomatique*, *Le Magazine Littéraire*, *Lire*, *Beaux-Arts Magazine*, *Le Monde de l'Éducation*, *Le Monde Dossiers et Documents...* et les revues étrangères dans les langues étudiées au lycée (*Vocabulaire* en anglais, allemand, espagnol et italien...).

- Certains abonnements à vocation pédagogique sont financés par les crédits enseignements par matière, mais sont archivés au CDI (*L'École des Lettres*, *Historiens et Géographes...*).

Les abonnements gérés par les documentalistes sont soit archivés, soit dépouillés et classés. Ils représentent une part très importante du fonds documentaire et sont très utilisés par les élèves grâce au logiciel BCDI. Le prêt de ces revues est possible, mais la préférence va à la photocopie d'articles afin de conserver l'original à demeure.

### **III – Activités médias proposées au sein du CDI**

#### **a) Activités régulières proposées tous les ans**

Plusieurs activités permettent aux élèves de découvrir la presse au CDI.

- Tout d'abord, en début d'année, toutes les classes de seconde (15 classes, enseignement général et professionnel confondus) sont reçues par demi-groupe une heure par les documentalistes. Ceci permet dans un premier temps de leur présenter le lieu, son organisation, ses règles ; puis de rappeler brièvement le fonctionnement

du logiciel BCDI ; enfin de leur distribuer la liste des abonnements disponibles au CDI, en mettant en évidence l'intérêt de ce fonds documentaire archivé et l'avantage de pouvoir être informé sur l'actualité grâce à la diversité des médias offerts au CDI.

- Le deuxième temps fort consacré à la presse est bien sûr la Semaine de la presse ; une « table de presse » est installée au centre du CDI où sont mis à disposition des élèves tous les titres reçus dans le cadre de la Semaine et ceux achetés pour l'occasion. Un affichage dans le lycée permet d'informer lycéens et professeurs de cette exposition. Parallèlement, des activités diverses sont organisées, en liaison avec les enseignants, avec des classes déterminées : travail sur le dessin de presse, la caricature, les titres ou les Unes, la presse d'opinion, la comparaison presse/papier et presse en ligne... Un classeur disponible au CDI rassemble quantité d'exercices possibles et est enrichi tous les ans.

### ***b) Activités nouvellement inscrites sur le projet d'établissement***

#### **• « Prix lycéen de Bayeux des correspondants de guerre ».**

Cette action réunit 25 établissements de Basse-Normandie, à raison d'une classe par établissement (niveau Seconde). Dix reportages filmés sont projetés et chaque élève doit, selon des critères préétablis, désigner le reportage méritant d'être primé. Puis les élèves de la classe sont réunis une demi-journée au CDI afin de concrétiser leurs réactions aux différents reportages dans des productions (articles, dessins, poèmes, lettres...) qui seront centralisées afin de réaliser un journal, *Citoyen du Monde* (imprimé par des élèves infographes de Lisieux). Ce journal lycéen sera distribué lors de la remise officielle des prix à Bayeux (dont le prix lycéen).

Cette action conduite depuis deux ans a suscité un vif intérêt auprès des élèves et il a été décidé de l'inscrire au projet d'établissement afin de la pérenniser.

#### **• Zoom : « Le Prix des revues de presse »**

Cette seconde activité (voir annexe) figure dans le projet d'établissement. Elle a vu le jour il y a deux ans à titre expérimental et a été reprise ces deux dernières années, à plus grande échelle.

#### **Partenaires et mise en œuvre**

Ce sont des étudiants de l'école de commerce Supeurope de Caen qui, dans le cadre d'un mémoire lié à leur cursus, ont eu l'idée de ce concours afin de promouvoir la presse quotidienne dans les établissements scolaires. Avec le soutien du Clemi académique, de la mairie de Caen, et de la SAD (société de distribution de la presse sur la région), ce concours a eu lieu la première année en 2004, avec une participation des lycées très limitée, faute d'organisation en amont et en raison d'un calendrier trop étroit. Au lycée Dumont D'Urville, nous avons accepté de jouer le jeu, avec un autre lycée caennais. À la suite de cette expérience, nous avons fait le point sur les faiblesses de l'organisation afin de la renouveler en tenant compte des impératifs pédagogiques liés aux contenus et au planning mis en place.

En 2005, dix établissements ont participé à cette action. Le point fort a été le mardi 1 mars, avec la distribution dans les établissements des six quotidiens retenus, à raison d'un lot par groupe de 3 ou 4 élèves. Ces quotidiens sont : *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *Aujourd'hui en France*, *l'Humanité*, *Ouest-France*.

#### **Modalités**

Les groupes d'élèves disposent de deux fois deux heures pour choisir un événement traité dans chacun des journaux et en faire une revue de presse sous la forme écrite

de leur choix (dossier ou panneau) .

Un jury interne à chaque établissement désigne la revue de presse la plus pertinente (grille d'évaluation commune) de chaque classe ; puis, un « grand » jury, composé de représentants de tous les organismes soutenant le projet, élit les 3 revues de presse gagnantes.

### Classes concernées

Au lycée Dumont d'Urville, 7 classes (avec leur professeurs de français) de tous les niveaux, d'une seconde BEP à une première BTS, ont participé à ce concours, soit 52 groupes d'élèves... En totalité, ce sont plus de 250 groupes de 3 ou 4 élèves qui ont été concernés sur l'agglomération caennaise.

### Objectifs particuliers de l'action

Parmi les différentes activités médias proposées au CDI, le concours des revues de presse vise des objectifs particuliers :

- découvrir la presse quotidienne en mettant l'accent sur un événement précis ;
- décrypter le contenu d'articles de presse en les comparant dans 6 quotidiens différents ;
- mettre en évidence les méthodes journalistiques utilisées pour le traitement d'un événement (mise en page, titre, illustration, longueur de l'article, analyse de l'événement) ;
- rédiger une revue de presse résumant les différents traitements de l'événement, sous forme d'un dossier ou d'un panneau ;
- présenter cette revue de presse en faisant preuve d'originalité dans la forme (dessins, collages, illustrations, caractères...).

### Déroulement

En amont du concours, les documentalistes élaborent avec les enseignants concernés un planning d'activités sur la presse, afin de familiariser les élèves avec ce support trop peu utilisé.

- Dès le mois de janvier, au CDI ou en classe, les professeurs, en partenariat avec les documentalistes, consacrent quelques heures à des exercices axés sur la découverte de la presse (voir annexes). Globalement, les enseignants volontaires pour la participation à ce type d'action le sont tout autant pour les activités en amont.
- Début mars, les groupes constitués de 3 ou 4 élèves disposent de 2 fois 2 heures, sur 2 semaines, encadrés par leur professeur et un documentaliste. Un temps supplémentaire d'une semaine leur permet, sur la base du volontariat, de peaufiner leur production.

Cette activité débouchant sur le concours, l'encadrement se limite à une aide ponctuelle et matérielle, laissant le plus possible de liberté d'action aux élèves. Ils disposent du matériel nécessaire à la réalisation de leur production : papier, feuille cartonnée de 0,70m sur 1m, colle, photocopieuse, feutres de couleur, traitement de texte...

### Évaluation

Les critères d'évaluation propres à cette activité (voir annexe) sont définis pour tous les participants par l'équipe à l'initiative de ce concours. Cette évaluation se fait en deux temps :

- Un jury interne à chaque établissement désigne la revue de presse répondant le mieux aux différents critères pour chacune des classes participant au concours ; ce jury est composé d'enseignants n'ayant pas encadré l'activité et de non-enseignants (CPE, membres de l'administration, parents d'élèves...). Une exposition de

l'ensemble des travaux des groupes d'élèves est prévue dans chaque établissement, afin de valoriser leur investissement et de faire découvrir à toute la communauté éducative le contenu de ce concours.

- Dans un deuxième temps, un « grand » jury examine les productions retenues, soit environ une trentaine, afin de désigner les trois meilleures qui recevront un prix au terme de cette action, lors d'une remise des prix à caractère officiel, en présence de représentants de la mairie de Caen, de l'école de commerce Supeurope, de la SAD, de *Ouest France*, du recteur d'académie et d'un représentant du Clemi.

Une réunion de bilan pédagogique a lieu dans les semaines qui suivent, avec les enseignants disciplinaires et documentalistes ayant encadré cette activité, la coordonnatrice du Clemi académique et des étudiants de Supeurope. L'objectif de cette réunion est de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs relevés durant le déroulement de l'activité, le niveau des productions, les réactions des élèves, et d'évaluer les retombées à court terme sur l'attitude des élèves à l'égard de la presse en général.

En 2006, l'activité a été lancée le mardi 7 mars, jour de la première manifestation contre le CPE... et les semaines qui ont suivi ont perturbé sérieusement le concours ; dans la plupart des établissements inscrits, seule une partie des classes ont pu réaliser leurs revues de presse; le calendrier a dû être adapté aux circonstances et, exceptionnellement, il n'y a pas eu de remise de prix, mais une rencontre avec deux journalistes (un du *Monde* et un de *Ouest France*) qui ont pu commenter les revues de presse sélectionnées par les lycées et exposées au Crdp de Caen.

Une réunion de rentrée est prévue courant septembre pour permettre l'inscription des classes et modifier le calendrier de l'activité pour permettre une remise des prix pendant la Semaine de la presse.

Cette activité autour de la presse est très appréciée autant par les enseignants que par les élèves. Pour ces derniers, le fait de participer à un concours crée une émulation qui accroît le succès de cette activité, et de ce fait, n'est pas considérée comme un travail purement disciplinaire. Elle permet aux élèves de se familiariser avec la presse quotidienne, et le réinvestissement est assuré aussi bien dans le cadre de l'ECJS que des TPE.